

Capsule linguistique

Semaine du 15 février 2016



Leur et *leurs* : voilà bien deux habitués des fiches d'autocorrection ! Aux élèves des cours de renforcement en français (et aux autres !), nous lançons un défi : maîtriser ces homonymes grammaticaux, pas si difficiles... plutôt que de tâcher de les éviter.

Première étape : différencier un déterminant d'un pronom.

1. Le **déterminant** fait nécessairement partie d'un groupe nominal (GN), puisqu'il accompagne un nom commun afin de le préciser. Par exemple, dans la phrase : « La rupture amoureuse des jeunes Jade Poulin et Émile Groulx a sérieusement contribué à détériorer le climat déjà tendu dans leur ruelle », on peut repérer trois déterminants (*la*, dans le GN « *la* rupture amoureuse », *le*, dans le GN « *le* climat déjà tendu » et *leur* dans « *leur* ruelle »).

Astuce : remplacer *leur* par un autre déterminant comme *la*, *les*, *mon*, *mes*, permet de vérifier s'il appartient bel et bien à cette classe de mots.

2. Le **pronom**, quant à lui, représente un nom.

a) *Leur* peut être **pronom personnel**. Dans ce cas, il précède un verbe, puisqu'il en est le complément indirect. Par exemple, dans la phrase : « Les anciens amoureux *leur* ont offert le triste spectacle d'une bagarre de boules de neige », le verbe *ont offert* a un complément direct (le triste spectacle d'une bagarre de boules de neige) et un complément indirect (on offre à *quelqu'un*, ici à *leur*).

Astuce : le pronom personnel *leur* n'est pas le seul à pouvoir être complément indirect. Le pronom *lui* aussi. Remplacer *leur* par *lui* peut donc permettre de vérifier s'il varie ou non.

b) Précédé de *le*, *la* ou *les* (de même que de *du*, *des*, *au* et *aux*), *leur* est un **pronom possessif**, comme dans la phrase : « Ce fort dont elles se sont emparées, c'est *le leur* ».

Astuce : le pronom *le leur* peut être remplacé par un pronom possessif d'une autre personne comme *le mien*.

Premier exercice

Dans l'extrait suivant, différenciez les « leur/leurs » déterminants de ceux qui sont pronoms.

Leur lancer une balle de neige en pleine figure aurait peut-être permis aux soeurs Poulin de passer une meilleure soirée. En effet, les frères Groulx, terreurs de la ruelle, leurs ennemis avérés, mériteraient de se faire servir la médecine qu'ils servaient aux leurs.

Consultez le corrigé à la fin...

L'accord

1. Les déterminants reçoivent l'accord du nom, mais le déterminant possessif *leur* a la particularité de ne s'accorder qu'en nombre. Ainsi, on écrira :

Leur frère / leurs frères

Leur soeur / leurs soeurs

2. Le pronom personnel et le pronom possessif ne se comportent pas de la même façon.

a) Il faut se rappeler que le pronom personnel *leur* a toujours un sens pluriel. Et de la même façon qu'on ne se questionne pas sur « l'accord » de *lui*, son équivalent singulier, la position de *leur* devant le verbe ne fait aucun doute : il s'agit d'un pronom personnel, et il s'écrit toujours sans s.

b) Le pronom possessif, *lui*, prend seulement le nombre du nom qu'il remplace selon une logique qui rappelle celle du déterminant :

Le leur, les leurs

La leur, les leurs.

Deuxième exercice

Choisissez entre *leur* et *leurs*, la graphie qui convient au contexte.

La mère des terribles frères Groulx *leur/leurs* (1) avait bien dit de laisser tranquilles *leur/leurs* (2) nouvelles ennemies jurées : les sœurs Poulin. Cependant, depuis *leur/leurs* (3) plus jeune âge, mais encore plus depuis la séparation de *leur/leurs* (4) parents, ces enfants étaient indomptables : *leur/leurs* (5) imposer un semblant de discipline aurait demandé le secours d'un général. Quant au père, avec qui la mère partageait la garde, il convenait que, même si son ancienne femme et lui étaient définitivement brouillés, ces

deux gamins demeuraient les *leur/leurs* (6), et qu'il allait devoir, lui aussi, quand il les prenait sous son aile, *leur/leurs* (7) « serrer la vis ».

Corrigé

Premier exercice

Leur(1) *lancer une balle de neige en pleine figure aurait peut-être permis à Jade et à Léa de passer une meilleure soirée. En effet, les terribles frères Groulx, leurs*(2) *ennemis avérés, mériteraient de se faire servir la médecine qu'ils servaient* **aux leurs**(2).

1. Pronom complément du verbe *lancer*, il réfère aux *frères Groulx*.
2. Dans le GN « *leurs ennemis avérés* », le déterminant *leurs* accompagne le nom *ennemis*. Pour faciliter l'identification de la classe du mot, on peut ici remplacer *leur* par un autre déterminant comme *mes* ou *des*.
3. Pronom possessif (*les leurs*), qui remplace *ennemis*.

Deuxième exercice

1. *leur* : pronom personnel, complément indirect du verbe *avait dit*.
2. *leurs* : déterminant, s'accorde en nombre seulement avec le nom *ennemies*, pluriel.
3. *leur* : déterminant, s'accorde en nombre seulement avec *âge*, singulier.
4. *leurs* : déterminant, s'accorde en nombre seulement avec *parents*, pluriel.
5. *leur* : pronom personnel, complément indirect du verbe *imposer*.
6. *les leurs* : pronom possessif, prend le pluriel seulement du nom qu'il remplace (*gamins*).
7. *leur* : pronom personnel, complément indirect de *resserrer*.

Monik Richard et Mélanie Bergeron

Animatrices de la *Politique de valorisation de la langue*
CAF (local A-492, poste 7352)